



CLUB DES ENTREPRISES DE L'OUEST LYONNAIS

# Appel à cotisation 2021

Chère adhérente, cher adhérent,

L'année 2020, littéralement extra-ordinaire, vient de s'achever. Elle fut, pour beaucoup d'entre vous, source d'inquiétudes. Dans tous les cas, cette année a nécessité de la part de tous une grande faculté d'adaptation.

Votre club CEOL, comme vous, s'est adapté.

Nous avons fait en sorte de maintenir un haut niveau de communication et d'information. Nous espérons que ces informations vous ont aidé pour prendre les bonnes décisions.

Comme vous le savez, le Club CEOL vit par ses adhérents. C'est la raison pour laquelle nous comptons sur vous, nombreux, pour le renouvellement de votre adhésion en 2021. Le barème reste identique à celui de 2020.

Grâce à votre cotisation et à votre engagement, vous permettez au club CEOL de poursuivre ses objectifs, de s'agrandir et de rester un acteur incontournable de l'Ouest Lyonnais.

**ATTENTION : Comme vous le savez désormais, sans retour de votre part sur votre renouvellement d'adhésion après relance, votre fiche sera automatiquement désactivée.**

Nombre de salariés	Cotisations 2021 (€)
0 à 9	170
10 à 25	290
26 à 39	390
40 à 59	490
60 à 79	590
80 à 99	690
100 à 199	790
200 à 299	890
300 à 399	990
+ de 400	1050

Merci de bien vouloir nous retourner votre cotisation accompagnée de la fiche ci-dessous complétée, par mail ou à l'adresse suivante : Club CEOL – rue Pierre Passemard – BP 41 – 69210 L'Arbresle.

Si vous souhaitez effectuer un virement, voici les coordonnées bancaires du CEOL:

IBAN : FR76 1680 7004 0081 8466 2821 823 et le BIC : CCBPFRPPGRE.

Raison sociale : .....

Responsable : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone portable : .....

E-mail : .....